

 La propretéPréserver notre environnement,
un projet collectif

Jeter des débris sur les pelouses des résidences, jeter des ordures par les fenêtres des logements, ne pas respecter la propreté des communs est choquant pour un grand nombre de locataires, pour les visiteurs, pour les passants et pour les équipes de la SEM4V.

Malheureusement, ces situations sont bien réelles. Elles provoquent l'incompréhension, la colère, le découragement et forcent certains à considérer les résidents comme malpropres.

ENTRETIEN DES RÉSIDENCES
Au cœur de nos préoccupations

La propreté d'une résidence contribue au bien-être des habitants. C'est pour cette raison que la qualité du nettoyage des parties communes, est au cœur de nos préoccupations. **Constamment, nous œuvrons pour trouver les solutions d'un quotidien meilleur, car nous travaillons avec et pour de l'humain.**

La satisfaction de nos locataires et leur bien-être sont importants pour nous.

L'amélioration du cadre de vie de nos locataires est un combat collectif : notre travail sera une réussite que si chacun est acteur de son environnement, et respecte le personnel intervenant et le travail fourni.

La SEM4V dispose d'un personnel compétent et motivé, soucieux de s'occuper d'un parc agréable et, impatient de côtoyer des locataires satisfaits et reconnaissants de leur travail.

LES RAISONS DE L'INTERDIT



Il est formellement interdit de jeter des débris par les fenêtres !

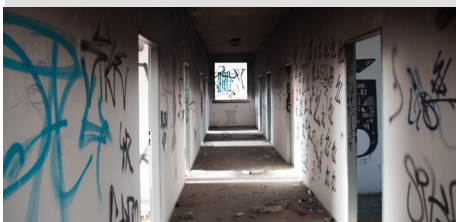
Ce fléau dégrade votre qualité de vie et celle de vos voisins, ne respecte pas votre bien-être, conduit à la **prolifération d'animaux nuisibles** (pigeons, rats, souris...) pouvant être sources de **maladies**.



Les enfants, les adultes tout comme les animaux peuvent se **blessés** (bris de verre, plastique...).



Ces incivilités **augmentent** les interventions de nettoyage et donc **les charges que VOUS payez**.



DECHETS SAUVAGES, ENCOMBRANTS Mais pourquoi jeter partout ?



Lors de discussions certains locataires nous précisent : « **je donne mes restes alimentaires pour nourrir les oiseaux** ».

D'autres, sur un ton plus froid, nous disent : « **nous payons des charges, donc c'est normal que vous ramassiez mes déchets** ».

Et nous entendons également : « **ça fait du travail pour ceux qui sont au chômage** » ou encore : « **c'est pas grave, c'est dehors** ».

Malheureusement, ce n'est ni normal, ni les bonnes attitudes à avoir. Ces phénomènes sont interdits et sont un fléau, pour tous.

Un déchet sauvage est un déchet déposé clandestinement.

Les personnes qui jettent leurs déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, les personnes qui déposent des encombrants sur les trottoirs, les personnes qui jettent des saletés sur le sol, ne pensent pas toujours nuire aux autres ou être irrespectueux, et pourtant...

Chacun apprécie un environnement propre et non encombré. Les parties communes, l'extérieur des résidences doivent être le reflet de votre intérieur, dans lequel vous aimez vivre.



UNE REALITE

L'argent investi pour réparer les dégradations et les incivilités ne peut pas être mis à profit d'autres actions de valorisation.



L'entretien des espaces extérieurs et la sécurité de chacun sont importants pour la SEM4V.

Nous souhaitons maintenir un cadre de vie agréable pour tous et conserver un patrimoine digne.



AGIR ENSEMBLE

... pour bien vivre ensemble !

La sensibilisation de chacun est primordiale.

Afin de rétablir la situation, une action commune et collective doit être menée. Une forte mobilisation des locataires est nécessaire.

Elle est la clé de la réussite, de la reconquête de la propreté, du bien-vivre ensemble et donc du respect de chacun !



Quelque soit le coût engendré, nous continuerons à garantir la propreté des parties communes intérieures et de nos espaces communs extérieurs, pour que chacun cohabite agréablement et puisse profiter des espaces communs avec le sourire...

Améliorons notre qualité de vie !



**AVOIR UN CADRE DE VIE
DÉGRADÉ,
C'EST DÉGRADANT !**

**C'est collectivement, dans
une bonne ambiance,
que nous vivrons mieux
dans nos résidences.**

➤ La clé n°1 de la réussite est de passer de la méfiance à la collaboration.

C'est en travaillant ensemble bailleur, associations, services de la Ville et vous, locataires, que nous arriverons à de bons résultats.

NOTRE OBJECTIF : Obtenir des améliorations grâce à la prise de conscience et à l'entraide.

➤ **Avoir la bonne attitude et en être fiers !**

- Mettre ses déchets à la poubelle,
- Mettre ses poubelles dans les containers,
- Amener ses encombrants à la déchetterie,
- Ne pas laisser son chien faire ses besoins n'importe où,
- Ramasser les crottes de son chien,
- Ne pas faire de graffiti ou de tags sauvages.



D'ABORD DANS VOTRE LOGEMENT

Trier vos déchets, un automatisme



Les **encombrants** (cartons, meubles, bois, appareils électriques, électroménagers, polystyrène, ferraille, pneus, déchets verts...) et les **déchets toxiques ou dangereux** (ampoules basse consommation, piles, cartouches d'imprimantes, huiles usagées, produits toxiques...) sont à déposer dans les déchetteries.

Les autres déchets doivent être triés et déposés dans les containers extérieurs, comme indiqué :

Les **déchets ménagers et alimentaires** se mettent dans votre poubelle de cuisine, de salle de bains,



Mémotri

TOUS LES EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

EMBALLAGES
PLASTIQUE



PAPIERS



PETITS CARTONS



MÉTAL



LE TRI
PLUS
SIMPLE!



EMBALLAGES
EN VERRE



ORDURES
MÉNAGÈRES EN SAC



Crédits : Anysère, ©CITEO

Apprendre les bons gestes,
trier ses déchets, pour
que ça devienne un
automatisme !

SEM4V

GUIDE PRATIQUE RÉALISÉ PAR LA SEM4V

NOUS CONTACTER

417 av. Perrier de La Bâthie
73400 UGINE

Tél. : 04 79 32 04 89
contact@sem4v.fr

URGENCE technique
en dehors des heures d'ouverture

0 805 288 388
(appel non surtaxé)

L'humain au cœur de la SEM4V,
la SEM4V, au cœur de projets
innovants.



FÉDÉRER



ENTREPRENDRE



ACCOMPAGNER



INNOVER

www.sem4v.fr